



L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le 11 janvier à 18 heures, le Conseil d'administration du CCAS de VIUZ EN SALLAZ, dûment convoqué le 02 janvier 2023, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal POCHAT-BARON, Maire, Président du CCAS.

Présents : Monsieur POCHAT-BARON Pascal, Maire ; Mesdames CAMUS Isabelle, CHEMINAL Joëlle, LABAYE Josette, MOGET Jeanine; M. BARATTIN André

Absentes excusées : SANTI Danièle, LAOUFI Nadia, LAVERRIERE Magali, STENOU Marie-Bénédicte, TURCAS Dominique ;

Monsieur André BARATTIN est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 03 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité

1. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Monsieur le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire annuel, précédant celle du vote. La tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB), doit se faire dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire s'effectue sur la base d'un rapport précisant la situation financière et économique de la structure, les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes, l'endettement.

Il ne s'agit pas de présenter tous les éléments constitutifs du budget, mais bien d'évoquer le contexte dans lequel ce budget se construit, ainsi que les actions fortes et les priorités, et par voie de conséquence les moyens financiers à mettre en œuvre.

Le rapport d'orientations budgétaires ci-annexé est présenté aux membres du CCAS.

Le Conseil d'Administration prend acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation budgétaire du CCAS relatif à l'exercice 2023 du CCAS.

Pour information, la CC4R envisage la création d'un centre intercommunal d'action sociale, en vue d'aider les communes dans l'instruction des dossiers d'aide sociale légale notamment.

La réunion du Conseil d'Administration du CCAS pour le vote du budget primitif 2023 est prévue le 1^{er} février 2023 à 18h.

Vu le Secrétaire,
André BARATTIN

Vu le Président,
Pascal POCHAT-BARON